147435 - Sa famille voudrait qu'elle mette fin à une grossesse issue d'un rapport sexuel illicite

question

J'ai une sœur qui a contacté une grossesse avant de se marier. Ma famille sait que l'avortement est illégal, sauf dans le cas où le maintien de la grosse expose la mère à un danger. L'affaire est extrêmement grave car l'intéressée ne pourra pas épouser le jeune auteur de la grossesse. Sa famille à lui ne voudra pas faire quoi que ce soit pour l'enfant à venir. Le frère du jeune en question a fait pleurer ma mère car celle-ci croyait que sa fille allait se marier avec le jeune. Mais son frère a dit à ma mère: je ne voudrais pas que les gens sachent que mon frère a eu un enfant hors mariage ni surtout pas que les gens en fassent un sujet de conversation car nous sommes des gens respectables!! L'affaire est banale pour moi car je suis prêt à aller en géhenne. Peu importe. Cependant, pour la vie d'ici bas, ma famille et moi voulons mener une belle vie! Tant pis pour les autres!! Mon père et ma famille déploient des efforts. Si ma sœur garde l'enfant, ça sera un fardeau (pour elle). Je vois comment ils souffrent dans leur chair. Ne sachant pas ce qu'ils doivent faire, ils ont conseillé à la fille de pratiquer l'avortement sans savoir eux-mêmes comment. Ils se sont adressé à l'imam de district qui leur a donné son avis sur l'avortement. Ma sœur voudrait conserver l'enfant dans l'espoir que son amant lui reviendrait. Quoi qu'il en soit, mes parents s'occupent du cas de la fille alors que moi je ne sais pas que faire. La fille projette de s'inscrire sur la liste des demandeurs d'asile avec un enfant sur les bras. Elle veut voyager à l'insu de mes père et mère.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Certes, il est du devoir de votre sœur, de votre devoir et du devoir de votre famille de s'intéresser au péché commis par votre sœur. Vous devriez lui donner l'ordre de se repentir sincèrement

devant Allah le Puissant et Majestueux afin de se purifier de la souillure des actes de désobéissance, de l'ordure que constitue la fornication qu'elle a commise avec ce jeune pervers ou avecun autre. Il faudra lui barrer le chemin de cette désobéissance et lui faire porter le voile et lui empêcher de rester en tête à tête avec un homme ou de se frotter à lui. Il faut la mettre à l'écart de tout ce qui peut l'entraîner dans ce vice. Efforcez vous à l'en sevrer et à l'en éloigner par tous les moyens.

Cela fait, réfléchissez au cas de l'enfant et à l'avenir de votre sœur. Tout cela résulte du caractère néfaste des actes de désobéissance envers Allah, des effets des péchés..C'est ainsi que le pécheur se crée un fardeau et s'empiète dans l'opprobre ici bas.. que dire du châtiment douloureux qui l'attend auprès d'Allah?

Un sage a dit: si tu te fatigues dans le bien, ta fatigue s'estompera mais le bien persistera. Si tu te délectes dans le péché, le plaisir s'estompera et le péché persistera.

Deuxièmement, l'effort que votre sœur déploie pour sauversa grossesse est exactement ce que vous avez à faire vous tous, pas certainement dans l'espoir que le jeune pervers reviendra vers elle car il paraît qu'il n' a pas envie de se repentir ni de conclure un mariage légal après avoir assouvi ses désirs illicitement, mais vous devez protéger la grossesse pour éviter de commettre un double crime et de porter atteinte à une vie innocente. Les vrais coupables sont ceux qui sont tombés dans la fornication et veulent de surcroît éliminer une âme, soit en la tuant, soit en s'en débarrassant soit en la jetant dans la rue ou en la déposant dans un asile, comme le font les gens. Alors , seul Allah sait ce qu'il deviendra. Il arrive souvent dans ce cas que l'enfant soit éduqué dans un asile géré par des mécréants ou qu'il soit adopté par une famille mécréante juive ou chrétienne ou d'autres confessions. Dans ces cas, il grandira dans leurs traditions religieuses chrétiennes, juives ou autres. Voilà la plus abominable atteinte à cette âme, le crime le plus odieux à son égard, ce qui est bien plus grave le seul fait de le tuer! A Allah ne plaise. Voir la réponse donnée à la question n° 13331 et la question n° 117.

Quant aux propos proférés par le frèredu jeune en question à savoir qu'il est prêt à aller en Géhenne et que cela lui importe peu, ce sont des propos qui ne peuvent pas sortir de la bouche de

quelqu'un qui croit en Allah et au jour dernier, quelqu'un qui redoute sa situation devant son Maître qui examinera le compte de ses actions. Que l'homme raisonnable y médite! A quel point les gens exagèrent l'importance de la vie d'ici bas et de ses partisans! A quel point ils osent se précipiter indifféremment dans la Géhenne! Puisse Allah le Généreux nous mettre à l'abri (de ce sort) par son immense grâce!

Dans de telles circonstances vos père et mère doivent entourer votre sœurde leurs tendres soins tout en l'invitant à se repentir et à rester droite. Il faut qu'ils veillent à ce qu'elle ne quitte pas le domicile parental pour s'enfuir car alors le cas pourrait s'aggraver et le mal pourrait s'amplifier. Nous demandons à Allah de vous traiter avec douceur et d'améliorer votre état.

Allah le sait mieux.